

Villa à Sion, Valais

Paul Morisod et Jean Kyburz,
architectes EPUL/SIA

Amédée Dénériaz, ingénieur EPUL/SIA

Cette construction est située dans un décor de vignes, sur la pente dominant la partie ouest de la ville de Sion.

La forme de la parcelle, sa topographie ainsi que l'importance du programme de construction ont incité les architectes à alléger les volumes par des décalages de plans et de niveaux, évitant de donner à cette villa une silhouette trop massive, hors d'échelle dans le coteau séduisant. Les façades s'expriment par plans horizontaux, à l'image des murs de vignes.

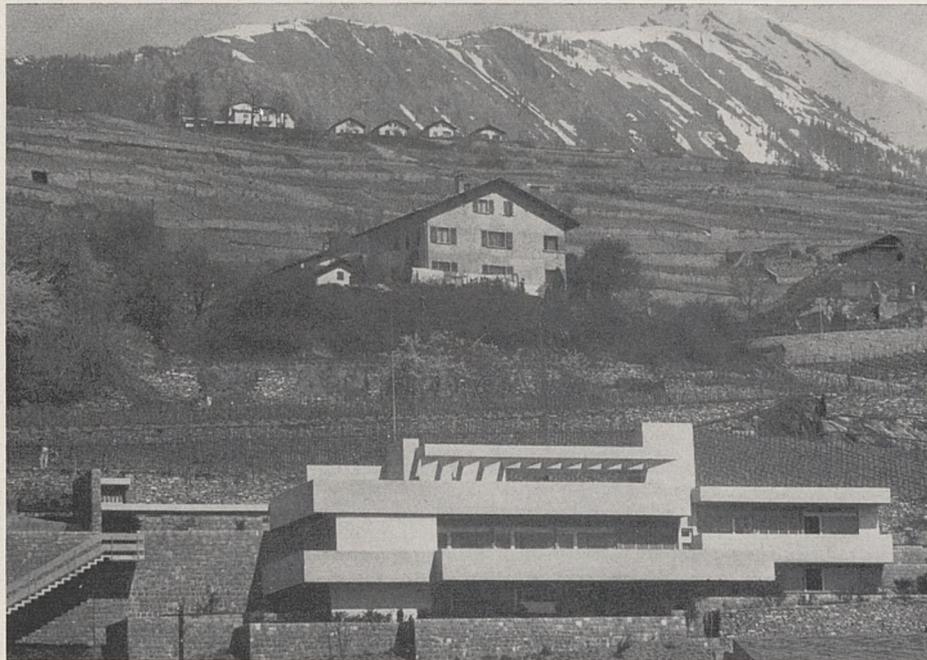
La pierre naturelle pour les murs de soutènement, le béton pour l'ossature de la villa, l'aluminium pour les vitrages et panneaux de remplissage, le bois pour les plafonds et revêtements intérieurs, tels sont les matériaux utilisés.

Il y a lieu de noter que cette construction, en tous points conforme aux règlements en vigueur, et admise sans restrictions par les autorités communales et cantonales, a été l'objet d'une violente critique de la part de M. Maurice Zermatten, président de la Commission Cantonale des constructions, dans la préface du nouveau règlement des constructions de la ville de Sion :

« Forteresse, article d'importation, monstre issu de revues étrangères » tels sont les qualificatifs employés pour l'analyser.

Les auteurs, n'ont pas été non plus épargnés, qu'il qualifia « de petits jeunes gens incultes » de « fabricants de boîtes à habiter » etc.

L'avenir dira si tant « d'amabilité » était justifiée!



Photos: Venetz et Ruppen

